

# Mise à jour des Opérations du HCR au Liban

Réponse à la Crise des Réfugiés Syriens

Janvier-Mars 2017



Une percée significative vers un accès plus facile des réfugiés au séjour légal a été accomplie au cours du premier trimestre de 2017. Suite à des efforts soutenus et concertés de plaidoyer, la Direction Générale de la Sûreté Générale a annoncé que les frais de renouvellement des permis de séjour de 200 dollars seraient annulés pour les réfugiés syriens enregistrés auprès du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), à savoir ceux :

- Enregistrés auprès du HCR avant le 1er janvier 2015; et
- Qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour reposant sur des raisons de tourisme, sponsorship, un titre de propriété, une location en 2015 ou 2016.

Selon la déclaration de la Sûreté Générale, les réfugiés éligibles auront droit à une prolongation de séjour gratuite de six mois renouvelable à plusieurs reprises et non assujettie à des frais de retard. Les réfugiés éligibles sont tenus de présenter un certain nombre de documents au bureau de Sûreté Générale, dont notamment un certificat d'enregistrement valide du HCR et une attestation de logement délivrée gratuitement par le HCR. Le HCR soutient la Sûreté Générale dans ses efforts visant à intensifier sa capacité de renouvellement des permis de séjour dans ses bureaux à travers le pays. Compte tenu du nombre accru de réfugiés se présentant aux bureaux du HCR pour renouveler leur certificat d'enregistrement et/ou attestation de logement, le HCR a également intensifié sa capacité d'enregistrement grâce, entre autres, à la désignation d'un personnel supplémentaire temporaire d'enregistrement de 95 personnes pour une période de six mois afin de répondre aux besoins des réfugiés en temps voulu. La garantie de la mise en œuvre efficace de cette dispense de frais sera cruciale dans les prochains mois pour l'amélioration de la situation de protection des réfugiés au Liban.

Le HCR considère les déclarations de la Sûreté Générale comme un pas de plus vers l'amélioration de la situation précaire du séjour et des problèmes de protection qui y sont liés et auxquels les réfugiés sont confrontés au Liban. Cependant, et comme cette déclaration ne comprend pas tous les réfugiés syriens, le HCR continuera à plaider

en faveur de l'expansion progressive des catégories de réfugiés inclus dans l'exercice de régularisation du séjour, conformément aux engagements exprimés lors de la Conférence de Bruxelles.

En même temps, à la fin du premier trimestre, seulement neuf pour cent des besoins totaux de financement avaient été couverts par les contributions des donateurs. Ce déficit critique compromet non seulement la capacité du HCR à soutenir le gouvernement dans ses efforts de régularisation susmentionnés, mais aussi la capacité de l'organisation à mettre en œuvre des interventions et fournir des services essentiels et vitaux aux réfugiés.

## PROTECTION

Au 31 mars 2017, il y avait plus de 1.011 millions de réfugiés syriens enregistrés auprès du HCR et vivant dans plus de 1 700 localités à travers le Liban. Le HCR et ses partenaires continuent de fournir des services de conseils et d'assistance juridiques aux réfugiés, notamment en ce qui concerne leur séjour et documentation civile. Au premier trimestre, plus de 13 500 personnes ont bénéficié des conseils juridiques.

Recueillir des renseignements sur les intentions et les points de vue des réfugiés fait partie des activités en cours entreprises par le HCR pour mieux répondre aux besoins immédiats et futurs des réfugiés. À cet égard, le HCR a mené en février une enquête par entrevue avec un échantillon représentatif de réfugiés syriens résidant dans différents gouvernorats libanais pour se renseigner sur leurs intentions et leurs points de vue sur leur retour éventuel en Syrie.

En outre, des discussions de groupes dirigées sur les intentions en matière de retour ont été menées avec des réfugiés syriens dans cinq localités à travers le Liban.

Les résultats de l'enquête ont confirmé que la majorité absolue (89%) souhaitait retourner en Syrie à un certain stade, alors que 85% ont signalé qu'ils ne savaient pas vraiment à ce stade quand ils seraient prêts à rentrer. Les trois principaux facteurs influant leurs intentions en matière de retour sont, par ordre de priorité, la situation en

© HCR/Diego Ibarra Sánchez



Jankidar, 31 ans, a grandi en Syrie. Il savait dès le début qu'il voulait faire des études en sciences politiques. Mais peu de temps après s'être inscrit à l'Université d'Alep, il a dû abandonner ses études afin d'aider sa famille. Ensuite, quand la guerre a éclaté, il a dû fuir sa ville natale de Kobane et venir au Liban où il a tenté à nouveau d'obtenir son diplôme - cette fois-ci en jonglant avec quatre emplois pour payer ses frais de scolarité. Il se souvient comment il « a travaillé dans l'entretien des ascenseurs, portier, peintre et comparse dans des films libanais et syriens ». En 2015, Jankidar a soumis une demande au programme de bourses d'études supérieures du HCR, connu sous le nom de DAFI, et a obtenu une bourse complète pour étudier à l'Université libanaise. Mais la plupart des réfugiés syriens ne sont pas si chanceux.  
© HCR/Diego Ibarra Sánchez

matière de sécurité, l'accès au logement, aux terres et/ou aux biens, ainsi que les moyens de subsistance. Parmi ceux-ci, la situation en matière de sécurité en Syrie a été considérée comme le facteur le plus important à influencer l'intention en matière de retour chez les réfugiés. En ce qui concerne la deuxième priorité, 57% ont indiqué que leurs biens en Syrie ont été détruits, alors que 21% n'étaient pas sûrs de l'état de leurs biens et 11% ont indiqué que leurs biens étaient partiellement endommagés.

Tout au long du premier trimestre, le HCR a constaté une augmentation inquiétante au niveau des sentiments hostiles à la présence des réfugiés et du discours xénophobe dans les médias, y compris les réseaux sociaux. Les déclarations tournent généralement autour de l'impact de la présence des réfugiés sur la démographie, l'économie, la sécurité nationale et la cohésion sociale au Liban. Afin de sensibiliser davantage le public aux besoins de protection continus des réfugiés et à la nécessité de préserver un espace de protection digne au Liban jusqu'à ce que des solutions durables puissent être trouvées en dehors du pays, le HCR travaille avec le Ministère de l'information sur une campagne nationale d'information.

Le HCR aide les réfugiés à améliorer leur propre protection grâce à diverses interventions communautaires qui visent à identifier, prévenir et répondre aux problèmes de protection. Depuis le début de l'année 2017, près de 600 bénévoles de sensibilisation généraux et spécialisés ont orienté plus de 6 000 personnes exposées à des risques accrus en matière de protection aux prestataires d'assistance. Ces volontaires agissent comme un pont essentiel entre les réfugiés et l'assistance dont ils ont besoin. Au premier trimestre de 2017, les centres communautaires soutenus par le HCR ont continué de fournir un large éventail d'activités et de services à plus de 30 000 personnes. Les activités proposées comprennent des séances de formation sur le recyclage, le travail du textile et les activités artisanales, ainsi que des cours de langue, d'alphabétisation et d'informatique. Les centres ont également organisé des activités de soutien psychosocial et des séances de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances et des mariages, les services disponibles, la prévention de la fraude et de l'exploitation, la prévention de la violence sexuelle et sexiste et les droits de l'enfant, entre autres.

Comme le montrent plusieurs processus de consultation participative et l'expérience en gestion de cas, l'exposition aux risques de violence sexuelle et sexiste et ceux associés à la protection de l'enfance augmente dans les situations de déplacement. Le HCR et ses partenaires au Liban travaillent à faire en sorte que les réfugiés aient accès aux services nationaux de prévention et d'intervention en matière de violence sexuelle et sexiste, renforcent les capacités des acteurs nationaux et locaux et répondent directement aux lacunes dans la prestation des services au niveau de la gestion des cas et autres services. Au cours du premier trimestre, le renforcement des capacités des travailleurs sociaux de première ligne s'est axé sur une approche centrée sur les survivants, visant à garantir des principes tels que la confidentialité, la non-discrimination, la responsabilité, la sécurité, les droits et la dignité du survivant, tout au long du cycle de la gestion des cas. Quelque 85 assistants sociaux et 27 superviseurs ont été formés. Les interventions du HCR au cours du premier trimestre ont également facilité l'accès aux services dans des espaces sûrs pour 3 404 réfugiés syriens, dont 641 cas liés à des garçons et filles de moins de 18 ans. La sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste pour encourager les changements de comportement reste au cœur des interventions du HCR. Entre janvier et mars 2017, plus de 2 500 personnes ont été sensibilisées en matière de violence sexuelle et sexiste, dont 428 moins de 18 ans.

Dans le cadre des efforts visant à permettre aux réfugiés d'améliorer leur propre protection, le HCR a continué de fournir une aide en espèces en matière de protection pour aider spécifiquement les

réfugiés faisant face, ou à risque de faire face à des situations dangereuses. Le programme d'aide en espèces en matière de protection a été utilisé par les réfugiés pour s'éloigner des sources de harcèlement et d'abus, surmonter les incidents de violence sexuelle et sexiste et prévenir les pires formes de travail des enfants, y compris le travail ou la mendicité dans les rues. Plus précisément, au cours du premier trimestre, quelque 1 947 personnes ont bénéficié du programme d'aide en espèces en matière de protection.

Des efforts pratiques ont été déployés au cours du premier trimestre pour prévenir l'apatridie. Jusqu'à présent, plus de 6 000 familles de réfugiés syriens ont été informées sur le processus d'enregistrement de la naissance de leurs nouveau-nés auprès du registre d'état civil libanais. En 2016, environ 52 pour cent des réfugiés syriens ayant des nouveau-nés ont enregistré les certificats de naissance de leurs enfants auprès des bureaux locaux d'état civil, franchissant ainsi un nouveau pas vers l'enregistrement complet des naissances.

Pour parvenir au plus grand nombre de familles, des séances de consultation sont régulièrement organisées avec les réfugiés qui s'adressent au HCR pour ajouter les nouveau-nés à leurs dossiers. Et en guise d'actions complémentaires, des mécanismes de consultation et d'orientation sont également mis en place par le biais des volontaires et d'autres agents de première ligne, y compris les équipes de surveillance de la protection et le personnel de santé.

Au premier trimestre de 2017, 2 945 Syriens ont quitté le pays à des fins de réinstallation et le HCR a présenté les dossiers de 3 377 Syriens supplémentaires à l'attention de pays tiers de réinstallation. Au cours du premier trimestre de l'année dernière, quelque 6 522 Syriens ont quitté le pays et le HCR a soumis les dossiers de 7 000 Syriens à des fins de réinstallation.

Étant donné que l'intégration locale au Liban n'est pas une option et le retour en Syrie en toute sécurité et dignité n'est actuellement pas possible, la réinstallation fournit une ligne de vie importante pour les plus vulnérables et constitue une expression concrète de la solidarité internationale avec le Liban, ce pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde.

### Expulsions à Riyak

À la fin de mars, les Forces armées libanaises ont ordonné l'expulsion des camps situés autour de la base aérienne de Riyak dans la Bekaa, en raison d'une opération de sécurité. Cette opération a touché plus de 10 000 réfugiés syriens. Plusieurs municipalités, principalement Zahle dans la Bekaa, ont également mené des expulsions dépourvues de fondements juridiques puisés de lois libanaises.

Les expulsions forcées peuvent compliquer les vulnérabilités auxquelles les réfugiés sont déjà confrontés, car la perte de leur abri sans indemnisation les expose à de nouveaux déplacements et à une éventuelle exploitation par les propriétaires et entrave leur accès aux besoins fondamentaux et aux services de base, y compris l'éducation.

Le HCR et ses partenaires de divers secteurs, y compris l'eau, l'assainissement et l'hygiène. L'abri, la protection de l'enfance, l'éducation et la protection, travaillent en étroite collaboration pour plaider contre les expulsions injustifiées et pour s'assurer que les réfugiés touchés par les expulsions sont aidés et soutenus pour se réinstaller dans un autre site sûr. Ces mesures sont toujours en cours.

Les réductions des contingents de réinstallation - déjà inférieurs à l'objectif de 10 pour cent – constituent donc une préoccupation majeure, vu l'importance d'assurer la continuation de la réinstallation, ainsi que des autres voies complémentaires.

## ASSISTANCE DE BASE

Le programme d'aide en espèces multi-usage vise à réduire la vulnérabilité socioéconomique des réfugiés, afin de diminuer leur susceptibilité à l'exploitation et autres risques de protection et d'accroître leur capacité à répondre à leurs besoins fondamentaux. La formule de bureau, qui a été déployée au cours de la deuxième moitié de 2016 pour identifier le niveau de vulnérabilité de chaque famille de réfugiés au Liban a servi de base à l'inclusion des ménages les plus vulnérables dans le programme d'aide en espèces multi-usage. Conformément à cette formule, plus de la moitié de la population syrienne ont été jugés gravement vulnérables et 21 pour cent extrêmement vulnérables.

Au cours du premier trimestre de 2017, le HCR a vérifié que les cas bénéficiant du programme d'aide en espèces multi-usage ne comprenaient que des réfugiés identifiés comme gravement vulnérables et que ceux jugés les plus vulnérables seront les premiers à recevoir l'aide. La transition vers l'utilisation du système inter-organisationnel unifié des cartes électroniques au Liban (LOUISE) a également été achevée au cours du premier trimestre. En mars, la totalité du nombre de cas couverts par le programme d'aide en espèces multi-usage (33 524 familles) ont reçu leur aide en espèces par le biais de la carte commune.

La préparation d'un exercice de suivi des résultats avec les bénéficiaires du programme d'aide en espèces multi-usage a commencé. Un échantillon représentatif des bénéficiaires de ce programme a été sélectionné et sera visité et interrogé. Le but de cet exercice est d'examiner les changements au niveau des résultats, y compris les dépenses, les stratégies d'adaptation et la capacité des ménages à répondre à leurs besoins depuis la réception de l'aide en espèces multi-usage.

L'aide hivernale du HCR s'est achevée vers la fin du mois de mars 2017. Environ sept ans ont passé depuis le début de la crise syrienne et les besoins et les vulnérabilités des communautés d'accueil et des réfugiés augmentent et deviennent particulièrement graves pendant l'hiver. Grâce au soutien généreux des donateurs, le HCR a pu aider des dizaines de milliers de réfugiés et de familles libanaises vulnérables à survivre à l'hiver.

À la fin de l'hiver, une aide en espèces mensuelle de 147 dollars a été fournie à travers des cartes de retrait à plus de 120 000 familles de réfugiés syriens vulnérables. Les familles qui avaient déjà reçu

une aide en espèces multi-usage mensuelle ont reçu un montant supplémentaire de 75 dollars par mois pour les aider à faire face aux dépenses supplémentaires propres à l'hiver. À la fin de la saison, près de 45 000 familles de réfugiés syriens avaient reçu ce montant complémentaire. En raison de la situation de sécurité instable à Aarsal, ainsi que de l'absence de réseau de guichets automatiques (ATM), une aide hivernale a été distribuée aux ménages vulnérables dans cette ville grâce à des bons d'achat de carburant qui pourraient être utilisés dans les stations-service Medco. Près de 42 500 cartes de 100 dollars par mois ont été distribuées à 8 676 ménages vulnérables à Aarsal.

## EAU, ASSAINISSEMENT et HYGIÈNE

La présence d'un nombre élevé de réfugiés continue d'exercer une pression sur l'infrastructure de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées au pays. La stratégie du HCR en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène est axée sur les besoins des réfugiés dans les quartiers informels et les zones urbaines et périurbaines grâce à la mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées visant à renforcer et/ou réhabiliter l'infrastructure existante. Ces interventions sont identifiées en coordination avec les autorités libanaises aux niveaux central ainsi qu'administratif et municipal. Ils vont de la réhabilitation des conduits d'écoulement des eaux de pluie jusqu'à la construction de réservoirs et même le forage et l'équipement de puits.

Au cours du premier trimestre de 2017, les interventions du HCR en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène ont permis d'améliorer les conditions sanitaires d'environ 6 000 réfugiés. Entre janvier et mars, l'accès à l'eau potable a été fourni à quelque 6 825 réfugiés et plus de 1 460 réfugiés ont bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène afin de les aider à adapter leurs pratiques d'hygiène et d'assainissement aux situations de déplacement. La réhabilitation de neuf systèmes d'approvisionnement en eau dans la Bekaa et le nord du Liban s'est poursuivie durant le premier trimestre de 2017. À ce jour, plus de 127 km de canalisation (pipeline) ont été installés, dont environ 3 370 connexions domestiques. La construction de trois réservoirs et le forage de trois puits sont actuellement en cours. À la fin de ces projets, plus de 192 000 libanais et réfugiés jouiront d'un accès amélioré et plus fiable à l'eau potable.

## ÉDUCATION

Pour les enfants réfugiés syriens, le système scolaire public libanais est une vraie bouée de sauvetage dans leur poursuite d'un avenir plus brillant. Environ 195 000 enfants réfugiés ont été inscrits durant l'année scolaire 2016-17, y compris dans les écoles maternelles, primaires et secondaires, grâce aux efforts d'une campagne réussie de scolarisation.



Avant et après: Une latrine primitive (à gauche) a été construite par des réfugiés à Aaddousiyyeh, au sud du Liban. Elle présentait des risques de protection importants, en particulier pour les femmes et les filles, ainsi que des préoccupations environnementales et sanitaires. En réponse, le HCR l'a remplacée par trois latrines standard (à droite) connectées à une fosse septique, apportant ainsi des améliorations notables au niveau de la santé et de la protection des familles concernées. © UNHCR/Martin Dudek

Ceci marque une augmentation significative au niveau des taux de scolarisation par rapport aux années précédentes. Les étudiants réfugiés ont accès aux classes régulières dans la matinée ainsi qu'aux classes additionnelles dans l'après-midi dans les écoles publiques libanaises. Grâce à son partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, le HCR vise à couvrir les frais de scolarité de plus de 39 400 enfants réfugiés dans les classes régulières pour l'année académique 2016-17.

Malgré ce progrès, seulement 57 pour cent des enfants réfugiés âgés de 6 à 14 ans sont inscrits dans les écoles publiques libanaises. En outre, la rétention reste problématique car les enfants ont des difficultés à s'adapter au nouveau programme et aux langues d'enseignement, et luttent pour rattraper les années manquantes et, pour certains, pour faire face à l'intimidation ou au harcèlement. Le HCR a donc continué à soutenir des initiatives, telles que l'aide aux devoirs et les groupes communautaires de parents, qui encouragent l'engagement des enfants et des parents dans les écoles et contribuent à la rétention des étudiants. En 2016, le HCR a établi plus de 180 groupes communautaires de parents et près de 300 groupes d'aide aux devoirs, et a mobilisé et formé environ 170 bénévoles de sensibilisation à l'éducation et 109 agents de liaison communautaire en matière d'éducation. Ces structures aident les enfants à poursuivre leurs études en les soutenant dans les défis quotidiens auxquels ils sont confrontés.

## ABRI

Environ sept ans ont passé depuis le début de la crise syrienne, et les conditions d'abri des réfugiés demeurent une source de vulnérabilité. La majorité des réfugiés vivent toujours dans des abris insalubres et jouissent d'un accès limité ou inexistant aux services de base. Au cours du premier trimestre, près de 20 000 personnes vivant dans des bâtiments insalubres et des quartiers informels ont reçu des trousseaux d'outils d'abris conçus pour aider les réfugiés à sécuriser et imperméabiliser leurs refuges.

Les quartiers informels sont souvent situés dans des zones sujettes à des inondations et à des incendies. Le HCR et ses partenaires procèdent à des interventions d'amélioration de sites afin d'améliorer l'accessibilité et l'intérieur des quartiers et les protéger contre les inondations et autres risques. Durant le premier trimestre, les partenaires du HCR ont effectué des évaluations techniques

préliminaires dans des quartiers informels ayant subi des problèmes d'inondation et d'accessibilité. Des évaluations approfondies seront menées durant le deuxième trimestre de 2017 afin d'identifier les travaux d'amélioration de sites nécessaires pour assurer un niveau de drainage et d'accessibilité adéquat sur ces sites.

Plus de 80% des réfugiés louent leur logement, le loyer moyen étant de 164 dollars par mois. Environ 59 pour cent de toutes les locations correspondent à des appartements, généralement de petits logements humbles, partagés avec d'autres familles de réfugiés dans des conditions de surpeuplement. Plus de la moitié des réfugiés vivent dans des abris inadéquats, tels que des tentes, des garages, des bâtiments inachevés, des chantiers, des étables et des appartements surpeuplés ou risquent d'être expulsés. En ce qui concerne les travaux de réhabilitation des bâtiments insalubres, les partenaires du HCR ont mené au cours du premier trimestre un exercice d'identification et de sélection des ménages admissibles, ainsi que des évaluations techniques des travaux nécessaires. Les négociations avec les propriétaires, la conclusion de mémorandums d'accord/conventions et la préparation au travail sont prévues pour le deuxième trimestre afin que les travaux de réhabilitation commencent.

## SANTÉ

Le coût élevé des soins de santé au sein du réseau de soins de santé largement privatisé au Liban demeure une cause majeure de l'endettement des réfugiés. En réponse, le HCR donne accès aux soins subventionnés dans les hôpitaux et les cliniques de soins de santé primaires du Liban. À la fin du premier trimestre de 2017, le HCR avait soutenu plus de 20 000 hospitalisations pour des soins vitaux et obstétriques ainsi que près de 50 000 consultations de soins de santé primaires subventionnés.

Depuis le 1er janvier 2017, la société NEXtCARE a pris en charge la position de tiers administrateur facilitant l'accès des réfugiés aux soins hospitaliers. Ce changement est le résultat du relancement annuel de l'appel d'offres pour fournir des services d'aiguillage aux soins de santé secondaires, visant à garantir le meilleur rapport qualité-prix. Le changement de tiers administrateur a été précédé de plusieurs sessions de formation et de communication avec les partenaires et les réfugiés. Les efforts visant à rendre le processus aussi harmonieux que possible ont continué à travers des stages de perfectionnement et de nombreuses rencontres entre le HCR et NEXtCARE.

### Lancement du Plan de Réponse à la Crise au Liban (LCRP)

Le 19 janvier, le Premier ministre Hariri, la coordinatrice spéciale de l'ONU pour le Liban, Sigrid Kaag (à droite) et représentant des Nations unies pour les réfugiés et coordinateur humanitaire, Philippe Lazzarini, ont lancé le Plan de Réponse à la Crise au Liban (LCRP) 2017-2020 au Grand Sérail. Le LCRP rassemble plus de 104 partenaires pour aider 2.8 millions de personnes gravement vulnérables au Liban.

Alors que le conflit en Syrie entrait dans sa septième année, le Gouvernement libanais et ses partenaires nationaux et internationaux ont lancé un appel de 2.8 milliards de dollars pour assurer l'aide humanitaire essentielle et la protection, ainsi que des investissements dans les infrastructures, les services et l'économie locale du Liban en 2017.

Lors du lancement, la coordinatrice spéciale Kaag a noté que la Déclaration de New York sur les déplacements massifs de réfugiés et de migrants nous a fourni un pacte mondial fondé sur le principe du partage de responsabilités entre les pays. Cela doit maintenant être mis en œuvre.



Avec la permission de: ©UNSCOL/Dalati

### CHIFFRES CLES EN 2017

**1,011,366**

Réfugiés enregistrés

**453m**

Besoins de  
financement du HCR  
(en million de dollars)

**9%**

Pourcentage  
du financement  
disponible

**29**

Partenaires



Le financement du HCR Liban est également fourni par des dons privés en provenance de l'Autriche, l'Italie, Singapour et les États-Unis d'Amérique



### PROTECTION

Chiffre atteint entre Janvier - Mars

Objectif en cas de  
financement intégral

Conseil Juridique	13,548	37,000
Personnes dont les dossiers sont soumis pour admission humanitaire et réinstallation	2,942	4,200
Personnes relevant de la compétence du HCR qui ont reçu de l'aide lors de leur détention	1,302	1,800
Enfants assistés dans le processus de gestion des cas	1,038	5,000
Nombre des acteurs concernés par la violence sexiste qui ont reçu une formation	117	500
Cas aux besoins spécifiques orientés par des bénévoles	6,795	51,100
Bénévoles de sensibilisation qui ont été mobilisés	595	1,000
Centres communautaires ayant reçu un soutien	34	50
Personnes participant aux activités des centres communautaires	30,326	240,000
Personnes recevant une aide de protection urgente en espèces	3,620	6,200
Personnes informées sur l'enregistrement des naissances à travers une consultation individuelle	6,231	20,500



### EDUCATION

Enfants pris en charge pour recevoir un enseignement primaire pour l'année académique 2016/2017 à travers un soutien financier fourni au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur:

1er et 2ème horaire	39,488	50,000
Enfants pris en charge pour recevoir un enseignement professionnel pour l'année académique 2016/2017	1,563	10,000



## ASSISTANCE DE BASE

Chiffre atteint entre Janvier - Mars

Objectif en cas de financement intégral

Ménages aidés au moins une fois grâce à une subvention en espèces multi-usage	33,524	82,000
Ménages recevant un soutien saisonnier (hiver 2016/2017)	164,673	168,000
Ménages recevant des bons d'achat de carburant et/ou des articles en nature (hiver 2016/2017)	8,676	10,000



## SANTE

Personnes recevant des soins de santé primaires (y compris santé reproductive et mentale)	48,804	300,000
Personnes bénéficiant d'aiguillages pour soins cruciaux urgents et obstétriques	20,414	100,000



## ABRI

Personnes bénéficiant de la distribution de trousse d'étanchéisation et d'abri	19,172	233,390
Personnes bénéficiant d'un contrat de logement dans des bâtiments réhabilités	146	73,050



## EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

Infrastructure, entretien et vidange de fosse septiques	5,958	63,860
Campagnes de promotion de l'hygiène, articles hygiéniques	1,469	93,237
Accès à l'eau potable	6,825	350,000

## CSP

## SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET COMMUNAUTAIRE

Budget alloué en 2016

Soutien institutionnel (réhabilitation de l'infrastructure, recrutement et formation, équipement, fournitures, médicaments et vaccins)	22 million
Projets communautaires (santé, éducation, moyens de subsistance, eau, assainissement et hygiène, routes et services collectifs)	14.5 million
Montant total investi	36.5 million

© HCR/Diego Ibarra Sánchez



Le Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, lors de sa visite de l'école intermédiaire mixte de Taalabay dans la Bekaa. Le Haut-Commissaire Grandi a visité l'école en février dans le cadre d'une visite officielle au Liban et en Syrie. Il a été le premier responsable de haut niveau de l'ONU à se rendre en Syrie suite au dernier accord de cessez-le-feu négocié par la Russie et la Turquie.